HELVETAS Swiss Intercooperation Madagascar

PROGRAMME EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE – PROCESSUS WUMP-3R

Priorisation communale sur le processus Water Use Master Plan – 3R de la Commune Rurale d'Anosimena, district de Miandrivazo, région Menabe, Madagascar

Antananarivo, janvier 2017

HELVETAS Swiss Intercooperation | MADAGASCAR

Auteurs : **RAONIMAHARIVO, Rindra**, et **ZAHATSY**, **Jean Claude** Winock, Facilitateurs communaux HELVETAS Swiss Intercooperation Madagascar

Révision : **RAJAROELA, Miandrisoa,** Coordinateur du projet RATSANTANANA, HELVETAS Swiss Intercooperation Madagascar

RAKOTOMALALA, Heritiana, Responsable du projet RATSANTANANA, HELVETAS Swiss Intercooperation Madagascar

Soumission à : **STEINER Christian**, Directeur de Programme, HELVETAS Swiss Intercooperation Madagascar

Distribution : Partenaires du programme

Publication : Non classifiée

Référence : **Programme Eau Assainissement et Hygiène – approche WUMP - 3R integrant l'adaptation au changement climatique 2016 - HELVETAS Swiss Intercooperation Madagascar**

Contacts : HELVETAS Swiss Intercooperation MADAGASCAR
Lot VJ 2 Ter A Ambohimiandra, BP 3044, 101 Antananarivo
Tel : +261 20 22 611 73
https://madagascar.helvetas.org/fr/

Profil en bref :

Compte postal : 10-1133-7
IBANCH42 0900 0000 1000 1133 7
BICPOFICHBEXXX

HELVETAS *forme un réseau international d'organisations partenaires affiliées et indépendantes, engagées dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide d'urgence.*

A but non lucratif / Fondé en 1955 / Certifié ZEWO / *Fusion entre Helvetas et Intercooperation en 2011 / 1400 collaborateurs dans 33 pays / Budget annuel 140 millions CHF (2014) / Siège à Zürich, Suisse / Actif à Madagascar depuis 1984, avec 20 collaborateurs et un budget annuel de 3.4 millions CHF (2015) / Plan stratégique approuvé pour 2013-2017.*

L'organe de direction supérieur *de HELVETAS Swiss Intercooperation est le Comité Central composé de 15 membres, y compris le Président (Elmar Ledergerber). Organe de direction supérieur, il définit les orientations stratégiques de HELVETAS et approuve la planification ainsi que le budget annuel. Il est secondé par un Conseil Consultatif en ce qui concerne les politiques de développement.*

Membre de :

La direction *est composée du Directeur (Melchior Lengsfeld) et de cinq autres personnes. Elle dirige l'ensemble des activités, réparties en quatre secteurs : Programmes internationaux, Services de conseils, Communication et mobilisation de ressources, Finances et services.*

Vision : *Notre vision est celle d'un monde juste, où les êtres humains vivent dans l'auto- détermination, dans la dignité et la sécurité, tout en utilisant les ressources naturelles de manière durable et en prenant soin de l'environnement.*

Mission : *Appui aux efforts personnels. Nous nous engageons, avec nos partenaires, à un développement librement choisi des personnes et des communautés défavorisées dans les pays en développement et proposons pour cela un appui aux efforts personnels. Nous promouvons un accès équitable aux ressources vitales, et nous soutenons la protection des droits sociaux, économiques, politiques, environnementaux et culturels. En Suisse, nous nous engageons pour la solidarité et soutenons une politique cohérente, qui répond aux besoins des personnes et des communautés des pays en voie de développement.*

I- Le processus de consultation participative pour l'élaboration du Water Use Master Plan – Recharge, Retain and Reuse

Le Water Use Master Plan (WUMP), librement traduit par *Plan directeur de l'utilisation des ressources en eau,* en malagasy *Drafi-pitantanana ny rano* est en même temps une approche et un outil. Elle s'inscrit dans une démarche de **planification participative et intégrative** de solutions durables et équitables de gestion des ressources en eau pour un meilleur accès à l'eau potable, au service sanitaire de base et à la bonne pratique de l'hygiène. La planification prend en compte une **bonne gouvernance** des ressources et infrastructures de l'eau et assainissement et intègre **l'adaptation au changement climatique**.

Après la convention avec la commune de réaliser cette planification, le plan a été réalisé en 5 étapes :

1. Orientations préliminaires du WUMP au niveau communal ;
2. Étude socioanthropologique et identification des besoins au niveau fokontany qui comprend l'analyse des risques/ de la vulnérabilité dans le contexte du changement climatique ;
3. Etude technique de faisabilité des activités priorisées avec une étape de vérification des potentiel 3R ;
4. Etude de la vulnérabilité à travers un outil appelé Photo de famille ;
5. Priorisation au niveau fokontany et au niveau communal.

Les sept fokontany de la commune ont tous été acteurs de la consultation : Masiakampy, Ampihiaky, Ankilimisarotra, Antsakoamadinika, Antanantsoa, Anosimena et Anivorano. L'approche consistait à organiser des assemblées générales par quartier et d'approfondir certaines questions importantes par focus group. En général, nous avons pu consulter 40 à 50 % des habitants de la commune par des assemblées générales et des réunions communautaires.

Les résultats des priorisations par fokontany ont été confrontés dans un atelier et ont donné le présent document qui liste les infrastructures et activités prioritaires au niveau communal. Ces priorités de gestion des ressources en eau communales sont planifiées dans un horizon temps de 5 à 10 ans. Elles concernent les priorités communales pour l'eau potable, l'eau d'assainissement et d'hygiène, les dispositifs d'assainissement et d'hygiène, les infrastructures d'irrigation et de drainage, les infrastructures et activités de renforcement de source, de récupération des eaux pluviales, de captage de ruissèlement, les activités de renforcement de bassin versant (reboisement) , un plan d'adaptation au changement climatique et des activités transversales de formation et renforcement de capacité.

Cette liste des priorités communales a été validée au niveau du Conseil Communal d'Anosimena et va être présentée aux potentiels partenaires et bailleurs pour financement. La commune va réaliser de ce qu'elle peut faire avec ses propres moyens et va mobiliser les ménages à réaliser les dispositifs d'assainissement par leur propre moyen aussi.

II- Les critères de priorisation au niveau communal

Des fiches de planification des projets par quartier, par secteur et sous-secteur ont été élaborées en malagasy et distribuées pour chaque quartier deux semaines avant l'atelier. Un exemple de la fiche du secteur eau potable est en *annexe1*

L'atelier communal a duré deux jours. Une journée de préparation a été faite avec l'équipe exécutive de la commune et de quelques conseillers communaux pour définir les critères de priorisation par sous-secteur. Ci après les critères définis pour Anosimena :

Secteur	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4
Eau potable	Nombre de bénéficiaires	Contribution des bénéficiaires	Coût	Nombre latrine utilisée
Irrigation et drainage (périmètre irrigué)	Surface irrigable	Nombre de bénéficiaires	Contribution des bénéficiaires	Coût
Environnement et écologie (reboisement)	Surface à reboiser	Nombre des plants	Approche (dina)	Réalisation 2017

Pour les acteurs communaux, élus et équipe exécutive, le critère le plus important est **le nombre de bénéficiaires**. Ils ont estimé que leur rôle est de faciliter l'accès du plus grand nombre aux services de l'eau (potable, assainissement, hygiène, agricole, etc.) Les bénéficiaires ont été identifiés en termes de ménage dans les projets.

Le second critère a été **la contribution des bénéficiaires**. Au vu de l'absence de subvention de l'Etat central depuis 7 ans, la volonté des bénéficiaires à contribuer a été vu comme décisive dans la priorisation du projet. L'équipe communale a décidée que la quantification de la contribution soit laissée à l'initiative des fokontany.

Les chefs fokontany ont vu les choses autrement. Pendant l'atelier de priorisation, ils ont décidé de fixer un forfait commun pour la contribution. Quelle que soit la taille du projet, ils ont décidé qu'au minimum, 10% du coût total devrait être pris en charge par les communautés bénéficiaires. Sauf pour les infrastructures d'assainissement et d'hygiène qui doivent être entièrement prises en charge par les bénéficiaires.

Le troisième critère est **le coût du projet**. Le coût a été estimé par une étude technique sommaire de faisabilité et l'équipe communale a préféré garder le coût global et ne pas afficher le coût per capita.

2.1. Les priorités communales par secteur

2.1.1. Eau potable, eau, assainissement et hygiène

Plan communal de 5 ans et de long terme

Eau Potable (Gravitaire, Pompage, Eau de pluie, Protection et renforcement de source, etc.)

Priorité N°	Code	Type d'activités	Hameau Quartier	Nbre bénéficiaires (ménages)	Coût estimatif (AR)	Contribution bénéficiaires
1	CRANS/ANVR/AEP/01	Adduction d'eau potable par pompage	Anivorano	189	68 522 700	10%
2	CRANS/MSKP/AEP/03	Réhabilitation puits (PATMAD)	Masiakampy Teremboly sy Morafeno	120	36 000 000	10%
3	CRANS/ANOS/AEP/01	Adduction d'eau potable	Anosimena Governemà	244	105 605 000	10%
4	CRANS/ANKL/REHB/02	Réhabilitation puits (PATMAD)	Ankilimisarotra	120	36 000 000	10%
5	CRANS/ANTS/AEPP/01	Adduction d'eau potable par pompage	Antsakoamadinika sy Antanantsoa	512	199 080 000	10%
6	CRANS/APHK/AEPP/01	Adduction d'eau potable par pompage	Ampihiaky Soaserana	50	25 600 000	10%
7	CRANS/ANOS/AEP/03	Récupération eau de pluie de l'Ecole Primaire Publique	Anosimena Governemà	-	15 000 000	10%
8	CRANS/ANVR/CAPL/03	Récupération eau de pluie (EPP et Centre de santé de base)	Anivorano	-	15 000 000	10%
9	CRANS/MSKP/AEP/01	Aménagement de source émergente d'	Masiakampy Terembôly	40	25 000 000	10%
10	CRANS/ANKL/AEPP/01	Adduction d'eau potable par pompage	Ankilimisarotra Ankilimisarotra Ambaorisa	131	50 459 000	10%

Construction de dispositifs d'assainissement et d'hygiène (latrine familiale/latrine de bureau/bac à ordures/lavoir public)

Priorité N°	Code	Type d'activités	Quartier	Coût estimatif (AR)	Contribution bénéficiaires
1	CRANS/MSKP/LATR/11	Construction de toilette pour le bureau de la commune	Masiakampy	5 000 000	100% commune
2	CRANS/MSKP/LATR/08	Réhabilitation de la toilette publique	Masiakampy	15 000 000	100% commune
3	CRANS/MSKP/LATR/10	Construction de la toilette pour le bureau de la gendarmerie	Masiakampy	2 500 000	100% gendarmerie
4	CRANS/MSKP/LATR/05	Construction de latrines améliorées partagées (1 latrine pour deux ménages)	Masiakampy	16 506 000	100% ménage
5	CRANS/APHK/LATR/02	Construction de latrines améliorées partagées (1 latrine pour deux ménages)	Ampihiaky	12 530 000	
6	CRANS/ANKL/LATR/03	Construction de latrines améliorées partagées (1 latrine pour deux ménages)	Ankilimisarotra	6 090 000	
7	CRANS/ANOS/LATR/04	Construction de latrines améliorées partagées (1 latrine pour deux ménages)	Anosimena		
8	CRANS/ANTS/LATR/03	Construction de latrines améliorées partagées (1 latrine pour deux ménages)	Antsakoamadinika et Antanantsoa	17 920 000	
9	CRANS/ANVR/LATR/04	Construction de latrines améliorées partagées (1 latrine pour deux ménages)	Anivorano; Beriha	3 850 000	
10	CRANS/ANVR/LATR/05	Construction des toilettes pour l'Ecole Primaire Publique	Anivorano	5 000 000	
11		Construction des bacs/fosses à ordure par ménage	Tous les fokontany		100% ménage
12		Construction des lavoirs publics	Tous les fokontany		

2.1.2. Eau d'irrigation et drainage

Plan communal de 5 ans et de long terme

Irrigation et drainage

Priorité N°	Code	Type d'activités	Hameau Quartier	Nbre bénéficiaires (ménages)	Coût estimatif (AR)	Contribution bénéficiaires
1	CRANS/MSKP/IRIG/14	Aménagement du périmètre irrigué Andimakimamy	Terembôly Masiakampy	120	237 500 000	10%
2	CRANS/ANVR/IRIG/08	Aménagement du périmètre irrigué	Anivorano	50	255 000 000	10%
3	CRANS/ANKL/IRIG/06	Aménagement du périmètre irrigué	Ankilimisarotra	100	240 600 000	10%
4	CRANS/MSKP/IRIG/15	Aménagement du périmètre irrigué Befitily	Terembôly Masiakampy	50	237 500 000	10%

2.1.3. Environnement et écologie

Plan communal de 5 ans et de long terme

Renforcement de source, récupération des eaux pluviales (étang, étang apicole, étang pour abreuvoir, étang de recharge, étang religieux, etc.), captage de ruissèlement

Priorité N°	Code	Type d'activités	Quartier	Coût estimatif (AR)
1	CRANS/MSKP/ENVI/18	Récupération des eaux pluviales dans le lac Andimakimamy	Masiakampy	25 000 000
2	CRANS/ANK/ENVI/09	Récupération des eaux pluviales dans le lac Ankatrakatraka	Anosimena	25 000 000
3	CRANS/ANKL/ENVI/07	Récupération des eaux pluviales dans le lac Bevoay	Ankilimisarotra	25 000 000
4	CRANS/APHK/ENVI/05	Récupération des eaux pluviales dans le lac Andranonaomby	Ampihiaky	25 000 000
5	CRANS/ANTS/ENVI/06	Récupération des eaux pluviales dans le lac Anahidrano	Antsakoamadinika	20 000 000
6	CRANS/ANTS/ENVI/07	Récupération des eaux pluviales dans le lac Andadoany	Antanantsoa	10 000 000
7	CRANS/MSKP/ENVI/19	Récupération des eaux pluviales dans le lac Befitily	Masiakampy	20 000 000
8	CRANS/ANKL/ENVI/08	Récupération des eaux pluviales dans le lac Antanambazaha	Ankilimisarotra	12 500 000
9	CRANS/APHK/ENVI/06	Récupération des eaux pluviales dans le lac Andranotanala	Ampihiaky	12 500 000
10	CRANS/APHK/ENVI/07	Récupération des eaux pluviales dans le lac Ampatsika	Ampihiaky	12 500 000
11	CRANS/APHK/ENVI/08	Récuperation des eaux pluviales dans le lac Andranovalizy	Ampihiaky	25 000 000

Renforcement de bassin versant/conservation: reboisement

L'approche convenue pour les activités de reboisement est la suivante : chaque Fokontany doit réaliser une première campagne de reboisement en 2017 et le/les Fokontany qui réalisent leurs engagements seront aidés par la commune en 2018.

Fokontany	Code	Surface	Pépinières (Nbre plants pour 5 ans)	Approche proposée par chaque fokontany
Anosimena	CRANS/ANOS/ENV/10	4 ha	5 000	Concours entre chaque quartier, Lutte contre le feu de brousse, responsabilisation d'associations féminines
Masiakampy	CRANS/MSKP/ENV/20	5 ha	10 000	Arrosage par les associations féminines, comité de suivi composé des membres des quartiers mobiles/kalony
Ankilimisarotra	CRANS/ANKL/ENVI/09	40 ha	5 000	Les villageois s'engagent pour l'entretien des jeunes plants
Ampihiaky	CRANS/APHK/ENVI/08	2 ha		Les villageois s'engagent pour l'entretien des jeunes plants
Anivorano	CRANS/ANVR/ENVI/09	10 ha	5 000	Chaque ménage est responsable, VOI par quartier, convention sociale, suivi par les quartiers mobiles/kalony
Antsakoamadinika/ Antanantsoa	CRANS/ANTS/ENVI/08	15 ha	6 000	Comité de la lutte contre le feu de brousse, réalisation par quartier

Plan d'adaptation au changement climatique

5 aléas climatiques ont été répertoriés par les communautés dans les fokontany : inondation, cyclone, invasion acridienne, ensablement et manque d'eau. Le cyclone a été priorisé comme l'aléa qui impacte le plus sur les moyens d'existence : eau à usage domestique, rivières, lacs, terres agricoles (baiboho, tanety), produits agricoles, pêche, association féminine du 8 mars, églises, école, centre de santé, forêt, piste et sentier, transports (dos d'homme, charrette, pirogue, voiture), élevage et commerce.

Les mesures d'adaptation définies ici concernent cet aléa principal. Les mesures par rapport à l'eau potable, d'assainissement et d'hygiène sont mises dans le chapitre1

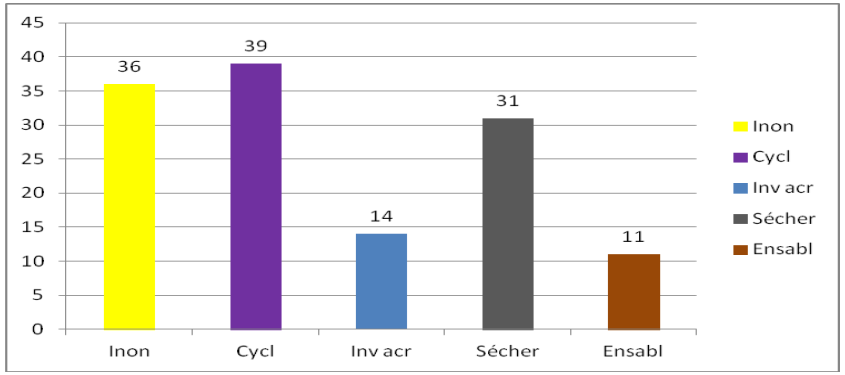

Effets/impacts	Mesure concernant leurs moyens d'existence prise par la population face au risque	Priorité num.	Actions d'adaptation
Augmentation des produits agricoles après le cyclone	- Stockage pour la prochaine période de soudure - Vente de produits agricoles, de bétails, etc.	1 2	Mise en place de grenier communautaire Vulgarisation des semences améliorées adaptées au climat
Destruction des habitations	- Mettre des sacs de sable sur les toitures. - Couper les arbres en situation dangereuse - Réparation - Changement de résidence	3	Construction des digues et diguettes
Maladies liées à l'eau (diarrhée, bilharziose)	- Aller au centre de soin, prendre des précautions (faire bouillir de l'eau, traiter avec du sur'eau)		Cf. chapitre1
Destruction des cultures	- Repiquage selon la faisabilité par rapport au calendrier cultural - Changement d'autres cultures, ou combinaison de deux ou plusieurs cultures dans un même champ (exemple : haricot avec du maïs et des patates douce)	4	Changement de types de culture

2.1.4- Activités de renforcement de compétences

Plan communal de 5 ans et de long terme

Formation et sensibilisation

Les activités suivantes sont pas priorisées par rapport à toute la commune et doivent être faites en transversale

Prioirité N°	Types d'activités
1	Renforcement de compétence du STEAH et des personnels de la commune
2	Sensibilisation sur l'assainissement et l'hygiène (utilisation des latrines et lavage des mains)
3	Renforcement de capacité sur la gestion et utilisation de l'eau
4	Renforcement de capacité sur la protection de l'environnement
5	Renforcement de capacité sur les mesures d'adaptation au changement climatique
6	Sensibilisation de tout usage de l'eau
7	Sensibilisation sur le traitement de l'eau (utilisation de Sur'eau)